



Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif du 11 janvier 2010

Présents :

Aïcha Bah, Roland Daval, Luc Dedessus le Moustier, Yves Clavier, Guy Ménant, Sylviane Olivier, Gaby Cohn Bendit, Henri Vilette,

Excusés :

Mamadou Ndoye, Gérard Droz (remplacé par Sylviane Olivier)

Invités: Jean Bruschi, Jacques Olivier Amberg, François Ledoux

Ordre du jour :

Activités :

- Mission de Gérard Droz au Bénin, (document)
- Mission d'Henri - Bamako +5 et formation TNI au Mali (document)
- Compte rendu de mission d'Ernest pour le Burkina Faso (document)
- Demande de contact IUFM de Strasbourg (Henri)
- Demande d'appui de Dounia (documents)
- Conférence de Belèm (Gaby)
- Rencontre avec le directeur du CIEP (Guy, Yves, Henri)
- Rencontre avec INTEL (idem)
- Rencontre Deci-Delà (Yves, Henri)
- Rencontre fondation "étoile de vie" (Gaby, Henri)
- Mission de Gaby au Burkina Faso et au Sénégal
- Prochaine mission au Niger (Luc, Henri)
- Proposition concernant Madagascar (Guy)

Point financier :

- Point par Roland sur les finances

Questions d'organisation :

- Point sur le dossier TNI (Liste des bailleurs à contacter et répartition des démarches à engager, question du budget à arrêter en fonction des contacts avec la délégation interministérielle)
- Proposition pour la prochaine Assemblée Générale du REPTA (organisation d'une journée thématique afin de relancer le réseau en France)
- Newsletter du REPTA (Proposition d'une news en deux parties, un édito et un relevé d'activités)
- Point sur le dossier "Petite Enfance et Développement Communautaire" (Liste des bailleurs à contacter et répartition des démarches à engager)

Questions diverses.

Compte rendu :

Activités :

– **Mission de Gérard Droz au Bénin, (document)**

Point fait par Sylviane Olivier sur la mission effectuée par Gérard Droz au Bénin, (voir document de compte rendu de mission). Il s'agit maintenant de déposer des dossiers de demande de financement auprès des bailleurs.

Avec ce qui est engagé, (notamment les contacts avec le Ministre de l'éducation, le dossier déposé auprès du SCAC de Cotonou, les contacts avec l'UNICEF et Aide et Action), des "rencontres béninoises" sont possibles, il faut maintenant travailler à rendre possible la venue des délégations des autres pays.

Henri reprendra contact avec Lucien Déhy et se chargera de relancer les "correspondants pays" pour que chacun contacte l'UNICEF dans son pays de référence, afin d'assurer la participation des délégations des pays. Il sollicitera Mamadou N'Doye pour recevoir l'écho du côté de l'ADEA.

Des contacts sont à reprendre avec l'Union Européenne Cotonou (Sylviane pourra s'en charger avec le REPTA Bénin lors de son prochain séjour sur place, elle reprendra contact aussi avec le SCAC). Henri relancera Lucien Déhy pour le suivi des contacts sur place, et prendra contact avec CUF pour ce qui concerne les coopérations en cours avec le Bénin.

Aïcha Bah propose que les banques privées locales soient contactées, ainsi que les fondations (Zinzou, Orange, etc.).

La réunion d'organisation programmée lors des journées de Sablé est maintenue à une date non encore fixée.

– **Mission d'Henri Vilette - Bamako +5 et formation TNI au Mali (document déjà communiqué)**

Bonne occasion pour les contacts, la présentation du REPTA s'est faite notamment en installant un TBI dans le hall, et de nombreuses délégations des 19 pays représentées se s'y sont intéressé. Les contacts avec l'AUF, l'ASN et Solidarité Laïque devons être repris.

Points importants concernant la formation de partenaires maliens organisée à cette occasion : la reprise de contacts avec le Campus Numérique de l'AUF Bamako, ainsi qu'avec Aide et Action, la mise en place d'une organisation afin que des rencontres régulières aient lieu entre les partenaires maliens, et bien sûr le renforcement de la formation et des compétences des utilisateurs.

Concernant le Mali et son Repta, Henri Vilette se chargera désormais du suivi de ce pays qui ne bénéficiait plus de référent désigné, il recontactera Mamadou N'doye pour que celui ci rediscute avec Adama au sujet du Repta de ce pays, en particulier voir dans quelle mesure on peut organiser quelque chose pour favoriser la relance d'une dynamique au REPTA. Une mission au Mali sera programmée pour avancer sur ces questions. Cela pourrait être lié à l'ASN et les actions sur Tombouctou, avec la MPAB (Maison du Partenariat Angers Bamako) et les associations d'Angers impliquées. Des contacts sont pris avec CUF au sujet des coopérations décentralisées, et avec le FORIM pour voir quelles collaborations développer avec les représentants de la diaspora importante dans certaines régions..

– **Compte rendu de mission d'Ernest Haszler au Burkina Faso (document déjà communiqué)**

Dans son rapport, Ernest Haszler pointe la nécessité d'un renforcement de l'accompagnement des partenaires et un appui sur le développement de leurs projets d'usage, sur la nécessité de proposer des contenus adaptés, et sur les difficultés rencontrées par les partenaires de terrain. Il propose quelques types d'usage à soutenir.

Une discussion s'ouvre pour faire un premier bilan spontané concernant l'action TNI :

Il apparaît que les problèmes techniques ou matériels qui nous paraissaient importants au début

trouvent des solutions (groupes électrogènes, etc.), en revanche, la question se centre plus sur l'accès ou la formation au numérique, à l'usage d'outils informatiques, et sur l'accès à des ressources éducatives et pédagogiques adaptées, utilisables en fonction des publics et des usages que peuvent développer les partenaires de terrain.

Un premier usage à renforcer viserait à utiliser d'abord le tbi pour projeter des documents, des vidéos, et aller progressivement vers une maîtrise de la commande de l'ordinateur à partir du tableau. Cela dans le but de "décomplexer" les utilisateurs directs.

A des fins d'état des lieux des stratégies il est proposé aux membres des différentes missions d'utiliser les outils et indicateurs de suivi mis au point par Guy Menant. On demandera à Ernest s'il peut refaire un compte rendu et tenant compte de ce document. Il nous faut également nous engager dans la construction de ressources, et alimenter progressivement le réseau.

Un point plus détaillé sera fait lors du prochain Bureau. (17 février). Guy Menant préparera à cette occasion une synthèse sur les constats que l'on peut faire de l'utilisation sur le terrain en France et dans nos sites (Mali, Niger et Burkina Faso).

– **Demande de contact IUFM de Strasbourg (Henri)**

Prolonger les contacts après la mission qu'ils effectuent au Sénégal en février.

– **Demande d'appui de l'association Dounia Sénégal (document de projet)**

Henri nouvellement en charge du Mali, soutiendra Dounia dans sa recherche de financements pour les activités qu'il conduit.. (Vérifier qu'Issiaka est bien en contact avec la MPAB (Mainson du Partenariat Angers Bamako), puis prendre les contacts avec la Ville d'Angers.)

– **Conférence de Belèm (Gaby)**

On peut s'interroger sur l'efficacité de ces rassemblements d'un coût très lourd succession de conférences sans débat. Ces réunions internationales durant lesquelles revient le discours sur la nécessité de passer à l'action sont elles réellement utiles?

S'ouvre alors un débat sur l'usage des langues locales dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, avec passage au français dans la troisième année, un thème et un principe d'action central du REPTA :

C'est sur cette base notamment que nous pourrions, tout en gardant notre approche par l'expérimentation, nous impliquer dans le cadre de la "future" délégation interministérielle en cours de constitution. Dès à présent les contacts vont être pris avec JOCATOP (Lecthème) afin de voir dans quelle mesure il serait possible de produire une version adaptée, permettant l'usage de différentes langues africaines.

– **Rencontre avec le directeur du CIEP de Sèvres (Guy, Yves, Henri)**

Un accueil très cordial, cependant la rencontre a été écourtée à cause de contraintes extérieures, les contacts seront à reprendre. Le CIEP se positionne sur la question de la formation dans le cadre de la future "délégation interministérielle".

– **Rencontre avec INTEL (idem)**

Très bon contact, avec François Ledoux et Isabelle Flory, des contacts doivent être pris avec le responsable Afrique de INTEL pour voir comment développer une collaboration en lien direct avec les activités de terrain.

– **Prochaine mission au Niger (Luc, Henri)**

Une mission à deux composantes se déroulera au Niger du 15 janvier au 11 février. Il va s'agir tout d'abord d'évaluer le dispositif des classes de la deuxième chance 2005/2010 qui arrivent à son terme et particulièrement les classes que financent la Région Bretagne. Une délégation composée de

Ghislaine Dedessus-le-Moustier, responsable pays, Luc Dedessus-le-Moustier ODPI, Yvon Logeat AECIN et Mahamadou Saidou du RAEDD a préparé cette composante et la conduira sur le terrain. Ce volet de la mission sera financé par l'utilisation partielle d'un reliquat des fonds octroyés par la Région Bretagne pour les classes d'Akoubounou et Molli. La classe de Molli, prolongée pour une année, fera l'objet d'une approche particulière tant en ce qui concerne la pérennité de la structure que le devenir des élèves et de la maîtresse.

Le document de capitalisation C2C réalisé par l'atelier des acteurs nigériens sera définitivement bouclé en vue d'une publication en 2010. La vidéo réalisée lors de la validation par le ministre sera mise sur le site REPTA.

La seconde composante de la mission consistera à poursuivre le suivi et la formation des utilisateurs des TBI regroupés en trois sites (Niamey, Dogondoutchi et Zinder) avec une orientation plus centrée sur la production de documents originaux. Les phases de production seront filmées à des fins de réalisation d'une vidéo. Henri Villette pilotera cette seconde composante accompagné pour cela par G et L DDLM.

Deux rapports seront élaborés au retour et adressés aux partenaires.

Point financier :

Roland DAVAL présente la situation financière au 31/12/2009, situation estimée à ce jour, l'ensemble de la comptabilité de l'exercice n'étant pas encore finalisée :

– **Trésorerie disponible :** 2 829,24 euros.

- **Charges à payer :** 37 897,23 euros, la majeure partie de ces charges concernant le règlement des factures d'achats de TBI et une facture de la société Manivelle pour les films réalisés.

- **Produits à recevoir :** 28 969,45 euros, la majeure partie de cette somme concernant les aides accordés par la société SMART.

Il convient donc de constater une **insuffisance de couverture de trésorerie** de 6 098,54 euros. Des **charges** ont été **payées d'avance** pour un montant de 6 044,30 euros : elles concernent essentiellement les frais engagés pour la préparation du séminaire petite enfance au Bénin. Il convient de relancer rapidement le Conseil régional Rhône Alpes qui s'était engagé à financer 2 TBI au Burkina Faso pour un montant de 6 000,00 euros. Aucune confirmation n'ayant été faite à ce jour, cette créance n'a pas été prise en compte dans l'état financier cidessus. Après le contact téléphonique pris avec le Conseil régional, Gabriel COHN BENDIT et Roland DAVAL adressent les documents nécessaires à la Région Rhône Alpes d'ici à la fin de la semaine.

Un contact est également à reprendre avec la Région Pays de la Loire, le dossier déposé au FRASICOD après la rencontre faite sur place par Henri VILLETTE et Roland DAVAL, ayant été refusé au motif que le REPTA n'est pas une association ligérienne, ce qui n'avait jamais été précisé dans les échanges réalisés pour la préparation du dossier. Si aucune solution ne peut être trouvée, le REPTA pourrait solliciter la Ligue de l'Enseignement présente en Pays de la Loire et membre du REPTA pour porter ce dossier.

Les **comptes arrêtés de l'exercice 2009** et le **rapport financier** seront préparés par Roland DAVAL pour le prochain bureau du 17 février prochain. Une valorisation des bureaux mis gratuitement à disposition du REPTA, sera intégrée.

S'agissant des **cotisations 2010**, leur montant sera identique à celui de l'an passé. Un débat devra cependant avoir lieu lors de la prochaine Assemblée générale pour les cotisations 2011 : compte-tenu des évolutions importantes des activités du REPTA et donc de ses frais généraux, il serait sans doute nécessaire de doubler le montant des cotisations faisant passer ce produit de 10 000 à 20 000 euros. Les adhérents seront cependant sollicités avec l'appel à cotisation 2010 pour apporter d'éventuelles aides complémentaires sous forme de dons, un justificatif fiscal pouvant être adressé par le REPTA.

Une **demande** a été **adressée par le président du GREF** au REPTA concernant une subvention accordée en 2006 par le Conseil régional Rhône Alpes et gérée par le GREF. Cette subvention comprenait pour partie des aides financières directes à l'association de TIE au Burkina Faso. Les aides versées par le GREF à l'association n'auraient pas fait l'objet de justifications. Dans ces conditions le GREF ne peut obtenir le solde du financement prévu. Roland DAVAL prendra directement contact avec Lassina KONATE pour obtenir les justificatifs demandés. Il est à noter que les montants prévus pour les frais de siège d'un montant de 1 000 euros, si le solde est obtenu, devrait être partagés à part égale entre le GREF, le REPTA et Tié. Il est indispensable qu'à l'avenir, et comme prévu dans les dispositions arrêtées par l'Assemblée générale du REPTA, une convention explicite soit signée entre les partenaires actant les responsabilités de chacun et permettant d'assurer un suivi efficace.

Point sur les attestations de dons :

Le REPTA peut faire des attestations, une lettre doit être faite auprès des services concernés pour demander une autorisation, l'absence de réponse de leur part vaut accord.

Point sur une demande du GREF :

Le GREF demande un point sur les actions de 2006 à Tié, afin de solder un compte rendu et recevoir le solde de financement, sur ce budget, 1000€ de frais de siège doivent être partagés à part égale entre le GREF, Tié et le REPTA. À l'avenir, sur ce type de "montage", il faut que nous mettions en place une convention qui permette de faire un suivi et de préciser les rôles de chacun.

Le résultat de l'année devrait approcher zéro. Nous intégrerons la valorisation du bureau prêté au REPTA par Alain Madelin.

Questions d'organisation :

– **Point sur le dossier TNI (Liste des bailleurs à contacter et répartition des démarches à engager, question du budget à arrêter en fonction des contacts avec la délégation interministérielle)**

Le dossier est prêt, une dernière révision du budget permettra de le déposer auprès de différents bailleurs.

– **Proposition pour la prochaine Assemblée Générale du REPTA (organisation d'une journée thématique afin de relancer le réseau en France)**

L'AG sera mise à l'ordre du jour du bureau du 10 mars, elle doit être programmée après les élections régionales.

– **Newsletter du REPTA (Proposition d'une news en deux parties, un édito et un relevé d'activités)**

Gaby et Henri préparent la prochaine newsletter sur cette base.

– **Point sur le dossier "Petite Enfance et Développement Communautaire" (Liste des bailleurs à contacter et répartition des démarches à engager)**

Le dossier est prêt, il faut attendre un retour du Bénin sur l'engagement du SCAC et de l'UNICEF puis déposer ce dossier auprès des bailleurs français (coop déc, OIF, etc.)

Questions diverses :

Ont été évoqués :

- Proposition concernant Madagascar (Guy)
- Rencontre Deci-Delà (Yves, Henri)
- Mission de Gaby au Burkina Faso et au Sénégal

- Point avec Jacques sur le projet de Vicsgames (logiciel pour les langues) :

Le projet a été retoqué par l'OIF, le REPTA étant identifié comme une seule organisation alors qu'il faudrait au moins trois structures différentes de plusieurs pays. Henri retravaillera avec Jacques pour voir comment faire avancer le dossier auprès d'autres bailleurs. Un travail pourrait être envisagé pour intégrer une quinzaine de langues africaines, ce qui permettrait d'intégrer comme ressource cet outil au projet TNI.

Prochaines réunions du Bureau Exécutif :

- le 17 février (notamment sur la préparation de l'AG)
- le 10 mars (avec un point sur l'organisation des rencontres au Bénin)